



Dijon, le 08 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Améliorer l'efficacité énergétique et le confort hygrothermique dans les établissements de santé et médico-sociaux en Bourgogne-Franche-Comté : 24 structures lauréates dans le cadre d'un 1^{er} Appel à Manifestation d'Intérêt

Lancé conjointement en mars 2021 par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Banque des Territoires, cet AMI vise à accompagner durablement les établissements en Bourgogne-Franche-Comté pour leur permettre d'anticiper les risques liés à l'évolution du coût des énergies, les aider à réduire leurs consommations, les rendre moins dépendants des ressources fossiles et améliorer le confort des occupants (patients, personnel).

24 candidats ont été sélectionnés et représentent au total 272 établissements, 787 bâtiments et 2 052 300 m² répartis sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les structures lauréates

Association Résidence Saint-Loup (89), Centre Hospitalier de Clamecy (58), Centre Hospitalier du Tonnerrois (89), Centre Hospitalier Louis Pasteur (39), Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté (25), Association Juralliance (39), Groupement de 3 EHPAD : Coulanges-sur-Yonne/Châtel-Censoir/Courson-les-Carières (89), Association Hospitalière de Bourgogne-Franche-Comté (70), Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (25), Croix Rouge Française/ EHPAD Clair Jura (39), Fondation Arc en Ciel (25), Centre Hospitalier de Tournus (71), Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie de Bourgogne Franche Comté (21), Groupement Hospitalier de Territoire Côte-d'Or – Haute Marne (21-52), Korian (13 établissements en BFC), Les PEP CBFC (21), Groupement Hospitalier de Territoire Hôpitaux du Jura (39), Les Eparses (90), Hôpital Nord Franche-Comté (90), Groupe SOS Seniors / EHPAD Les Feuillantines (58), Santelys Bourgogne-Franche-Comté (21), Groupement Hospitalier de Territoire Nord Saône-et-Loire Bresse Morvan (71), Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey (71), Groupe associatif Handy'Up (70).

Ces structures pourront bénéficier d'un accompagnement technique, méthodologique et financier pendant 3 ans (1ère période) afin de faciliter la mise en œuvre de leurs travaux d'économies d'énergies, se doter d'un outil de suivi énergétique, améliorer la qualité de l'air intérieur de leurs bâtiments, sensibiliser le personnel et les publics accueillis au sein de leurs établissements.

Cette mission d'ingénierie « partagée » sera portée par le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté qui proposera également aux lauréats de participer à un réseau régional d'échanges et de partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques. Ce réseau est ouvert à tous les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région.

Dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts, le soutien au secteur de la santé et du médico-social est une priorité portée par la Banque des Territoires. En complément de l'appui du Pôle énergie, la Banque des Territoires proposera des solutions de financement pour l'ingénierie du projet, mais également en prêts ou investissements.

L'agence de la transition écologique (ADEME) mobilise des moyens exceptionnels pour renforcer la dynamique d'animation régionale au profit des lauréats et mobiliser de l'ingénierie collective sur les thématiques de progrès portées par les établissements.

L'Agence Régionale de Santé contribue à la mission d'appui RESET pilotée par le Pôle Energie Bourgogne-Franche-Comté. Elle apportera son soutien aux investissements des établissements de santé et médico-sociaux dans le cadre du Ségur de la Santé dont l'un des grands axes vise la réduction de la trace environnementale de l'offre de soins. Lors des prochains plans d'aide à l'investissement, notamment de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), une attention particulière sera portée, au sein des projets d'investissement, à l'intégration de la rénovation énergétique et au recours aux énergies renouvelables, améliorant la vie quotidienne des résidents et du personnel.

Un appel à manifestation d'intérêt qui a rencontré un véritable succès malgré la crise sanitaire

Le nombre important de candidatures a révélé que ces sujets sont au cœur des préoccupations quotidiennes des établissements de santé et médico-sociaux.

En effet, l'évolution des dépenses énergétiques, l'inconfort thermique lié à des périodes de canicule de plus en plus longues et fréquentes, les besoins en termes de restructuration, d'évolution des locaux,

le respect des obligations fixées par la loi ELAN et notamment par le décret tertiaire font partie des multiples facteurs qui poussent les établissements de santé de la région à engager des démarches d'amélioration énergétique de leur patrimoine.

Les candidats souhaitent être accompagnés dans leurs démarches afin de faire les bons choix et pouvoir accueillir leur personnel, leur public ou leur patient dans des bâtiments durables, économes et confortables.

A propos de l'Agence Régionale de Santé

Créées par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires en 2010, les Agences régionales de santé (ARS) définissent et mettent en œuvre la politique régionale de santé, en lien avec leurs partenaires. Elles sont organisées autour de deux grandes missions : le pilotage de la politique de santé publique et la régulation de l'offre de santé en région. Leur champ d'actions couvre tous les domaines de la santé publique : la prévention des maladies, de la perte d'autonomie et des risques sanitaires y compris environnementaux, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaires, l'organisation de l'offre de soins en ville, en établissements de santé et dans les structures médico-sociales, la qualité et la sécurité des soins, la performance du système de santé.

Améliorer la santé de la population et accroître l'efficacité de notre système de santé.

www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr

A propos de l'Agence de la transition écologique (ADEME)

L'Agence de la transition écologique est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Elle mobilise sur tous les fronts, citoyens, acteurs économiques et territoires, pour leur donner les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Elle intervient dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle est présente sur l'ensemble du territoire français, en régions et dans les territoires d'outre-mer. Elle intervient également sur la scène européenne et internationale.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

A propos du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Soutenu par la Région et l'Ademe, le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté a pour mission de mobiliser les professionnels du bâtiment sur les enjeux de la transition énergétique et écologique.

Dans le cadre du programme RESET, le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté :

- Accompagne les établissements lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) RESET pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort hygrothermique de leur patrimoine (mission de Conseil en Energie Partagé).
- Apporte des informations et conseils techniques, réglementaires ou liés aux aides financières pour des travaux d'économies d'énergies et d'énergies renouvelables.
- Anime un réseau d'établissements : mise à disposition de ressources documentaires, organisation d'actions d'information et de sensibilisation, partage de bonnes pratiques, retours d'expériences, valorisation d'opérations exemplaires, ...

- Propose une offre de formations pour permettre aux établissements de monter en compétences sur les thématiques "clés" du programme RESET (énergie et qualité environnementale des bâtiments).

Pour Améliorer l'efficacité énergétique et le confort hygrothermique dans les établissements de santé et médico-sociaux en Bourgogne-Franche-Comté

www.pole-energie-bfc.fr |

Contacts presse :

Agence Régionale de Santé

Lauranne Cournault - lauranne.cournault@ars.sante.fr - 03 80 41 99 94

Agence de la transition écologique (ADEME)

Elise Aucordonnier - elise.aucordonnier@ademe.fr - 03 80 76 89 67

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey - aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Laurence Floerchinger – laurence.floerchinger@pole-energie-bfc.fr - 06 45 11 13 57